



*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*  
46, rue des petites écuries 75010 PARIS  
[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

---

Monsieur Gérald DARMANIN  
Ministère de l'Action et des Comptes  
publics  
139, rue de Bercy – Télédocus 146  
75572 – PARIS CEDEX 12

PARIS, le 28 novembre 2017

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre courrier du 16 novembre dernier, FO Fonction publique a pris acte de votre volonté d'instaurer un groupe de travail national concernant l'action publique.

Si ce groupe national de travail affirme sa volonté de réfléchir à un bilan des réformes subies ces dernières années, il préfigure également son rôle de comité de suivi du programme « Action publique 2022 ».

Comme nous vous l'avons indiqué lors du Forum Action publique, le postulat de départ du programme « Action publique 2022 » fixé par la circulaire du Premier ministre du 26 septembre, à savoir une réflexion dont l'objet est de privatiser des missions de service public ou même de les abandonner, ne peut nous convenir.

De fait, FO Fonction Publique ne sera pas en mesure de participer à ce groupe de travail national tant que la circulaire du Premier ministre ne sera pas retirée, base nécessaire permettant de mener un bilan de fond serein sur les missions de service public avec comme objectif de préconiser les futures décisions à prendre pour améliorer le service rendu à l'utilisateur et les conditions de travail et de vie des agents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER,  
Secrétaire Général.

Copie pour information :  
M. Olivier Dussopt  
Secrétaire d'Etat  
chargé de la fonction publique